

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 23 MAI 2023

N° 23-00596 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, précédemment placées sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **cinquante (50) élèves Assistants de Sécurité Pénitentiaire/femmes, session 2022**, sont déclarées admises en remplacement de candidates défaillantes.

Ce sont:

**Admises**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	BADO YIWO SITA	2225_0216_5990_6873	B13462784	04/01/00
2°	BASSOLE EZONA JOSÉPHINE	2105_0216_2403_5461	B15085349	18/03/00

Arrêté la présente liste à deux (02) admises.

**Défaillantes**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	BOULOU WINDINYOLESDE CHRISTENE	2123_0216_2361_2825	B15301203	31/12/00
16°	OUEDRAOGO B. P.FLORE ANGÉLINA	2610_0931_8021_8460	B7657694	28/01/99

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidates déclarées admises sont invitées à prendre attache avec l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etaton

